

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 691

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

assurément, mais qui n'ont pas été seuls à agir pour le bien de l'enfance, ne nous montre-t-on pas aussi les traits de femmes, éducatrices remarquables ou bienfaitrices sociales de notre pays?... Et chaque année, la controverse, soit avec les dirigeants de *Pro Juventute* soit avec l'Administration des Postes rebondissait sur des promesses à plus ou moins lointaine échéance...

Or, notre confrère, *l'Abstinence*, a lancé cet été la nouvelle mille fois bien accueillie que l'un des timbres de la série de cette année de *Pro Juventute* sera à l'effigie de Mme Suzanne Orelli, la fondatrice des célèbres restaurants sans alcool zurichois, dont on célébrera le centenaire de la naissance en décembre prochain. Voilà une idée excellente, à laquelle nous applaudissons de toutes nos forces, en espérant qu'elle ouvrira une longue série.

P. S. Et notre confrère, dont on sait les sentiments à notre égard, a ajouté cette remarque que nous regretterions de ne pas reproduire aussi: « Cette nouvelle réjouissante a donné au pasteur Martig l'occasion de rompre une lance en faveur de l'égalité de l'homme et de la femme. Le moment n'est-il pas venu maintenant que, pour la première fois, notre Administration postale honore une femme?... »

La fin du service actif et les femmes

Nous, les femmes suisses, avons autant que les hommes — et je dirai même plus qu'eux — de la gratitude à exprimer au général Guisan à l'occasion de sa démission du poste suprême. Plus que les hommes, oui, parce que, à tout ce qu'il a fait, à tout ce qu'il a prévu, ordonné, su vouloir pour défendre et protéger notre pays six années durant, il faut encore ajouter les pensées qu'il a, à plusieurs reprises, manifestées à l'égard des femmes. Que cela lui fût inspiré par sa femme, par le rôle à la fois discret et important que cette dernière a tenu avec tant de cœur et de tact,

cela est certain; mais quel que soit celui des deux à qui nous en sommes redevables, nous n'oublierions pas certains messages, certains appels, et le dernier notamment, dans lequel était prise en termes énergiques (« Qui insulte une SC, insulte l'armée et est pour cela punissable ») la défense des SCF, grossièrement attaquées et ridiculisées par une opinion publique ignorante, qui ne voyait en elles que des profiteuses accaparant du travail masculin. Aussi sommes-nous certaine que nos lectrices seront d'accord avec la lettre adressée au Général par le Comité Central du Service civil féminin, dont nous publions la traduction ci-après :

Zurich, le 15 août 1945.

Général!

Nous avons à cœur, à l'occasion de votre départ de la direction de notre armée, de venir, au nom de toutes nos nombreuses collaboratrices à travers tout le pays suisse, vous exprimer notre plus profonde gratitude. Nous, les femmes, tenons à vous remercier avant tout de ce que, même aux heures les plus difficiles, vous avez gardée inébranlable la foi dans la mission de la Suisse de défendre la liberté, et que, de la sorte, vous avez non seulement facilité aux officiers et soldats la tâche de veiller sous les drapeaux, mais que vous avez encore fortifié notre front intérieur. Votre conviction et votre bienveillance n'ont pas été seulement un exemple et un encouragement pour vos troupes, mais aussi pour nous femmes du Service civil, qui avons tenté par notre discrète collaboration derrière le front de servir notre patrie, et qui serons toujours prêtes à la servir dans l'avenir lorsqu'elle aura besoin de nous. Veuillez agréer, etc., etc.

Pour le Comité Central du Service civil féminin.

G. Haemmerli-Schindler
E. Zublin-Spiller

Largement répandue en tous cas dans notre presse féminine et féministe, cette lettre y a

fait la meilleure impression. Mais alors, ce que nous ne comprenons pas et regrettons vivement — et que nous ne sommes pas les seules à déplorer! — c'est que, lors de l'éminente cérémonie de la remise des drapeaux du 19 août dernier, aucune allusion n'ait été faite à la part tenue par les femmes dans la défense nationale, aucune parole prononcée touchant leurs efforts, leur dévouement, leurs sacrifices même dans bien des cas! Certes, les organisateurs de cette cérémonie avaient eu une idée charmante en invitant des femmes, à raison de deux, trois, davantage même par canton, (Genève par exemple en comptait deux, Berne, sept, etc.), toutes désignées par la direction cantonale de l'armée, à assister à cette manifestation, qui aura dû leur laisser un beau souvenir; mais elles n'étaient là qu'à titre de « femmes du soldat inconnu », d'épouses, de mères de famille de nos militaires; et si heureuses que nous soyons qu'elles aient eu cette joie et cette émotion, nous ne pouvons nous empêcher de demander, avec d'autres de nos confrères, où étaient celles qui auraient dû être aussi là en leurs capacités propres et pour leurs activités spéciales? Celles qui ont tant et tant travaillé, et pour la Lessive de guerre, et pour le Bien du Soldat, et pour la Croix-Rouge? celles qui ont créé le Service civil féminin et exprimé leur reconnaissance au général en termes si justes et si élevés? Absentes. Sans place ni invitation et sans non plus qu'il ait été fait mention d'elles dans aucun des discours officiels de cette journée solennelle; car les quelques mots prononcés au sujet des femmes n'ont traité que de leur besogne familiale, ignorant (volontairement ou inconsciemment?...) le concours direct et efficace qu'elles ont apporté à l'armée et par conséquent au pays.

« Voilà bien nos Suisses! » nous écrit une de nos correspondantes, outrée par cette omission qui est symptomatique de la mentalité dans notre pays. Mentalité plus grave qu'il ne peut paraître au premier abord, et qui explique beaucoup de choses. Mentalité selon laquelle, et pour bien des hommes chez nous, la femme ne vaut que lorsqu'elle est en possession d'un mari ou met au monde des enfants, mais dont la collaboration directe au bien public ne compte pas. Et cela est non seulement injuste pour nous, mais aussi dangereux pour l'avenir du pays. Que l'on veuille y réfléchir.

E. Gn.

Les conditions d'existence des ouvrières japonaises

(suite de la 1^{re} page)

A nous autres, Européennes, la table de ces jeunes pensionnaires nous semblerait bien frugale! On n'y sert presque jamais de viande, pratiquement ni beurre ni lait! Il est vrai que la Japonaise n'est pas carnivore et qu'il n'apprécie ni le lait ni le beurre, tandis que le poisson est fort goûté dans le pays. Poissons, riz, légumes de tous genres, radis et concombres composent le menu quotidien des ouvrières de fabriques et c'est également l'alimentation habituelle des sujets du Mikado. Le recrutement des ouvrières est opéré par des agents qui parcourent routes et campagnes portant avec eux toute une littérature de propagande, illustrée de photos et même de courts métrages de films représentant la vie dans la fabrique sous son aspect le plus engageant et décrivant en des termes diaphaniques ses bienfaits et ses avantages.

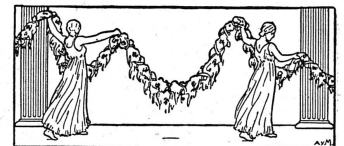
Le salaire des femmes est inférieur de plus de la moitié à celui des hommes dans quasi toutes les industries. La loi pour la protection du travail interdit l'utilisation de jeunes filles de moins de seize ans pour des travaux tels que nettoyage, huilage et vérification des pièces dangereuses des machines ou appareils de transmission, ainsi que pour tout travail qui présente un danger ou requiert un effort démesuré. Le gouvernement et tout le pays se sont enfin rendus compte de l'urgence nécessaire d'ajuster les besoins vitaux de l'économie aux règles universelles de la justice sociale. Un grand nombre d'ouvrières ayant été ap-

pelés aux armées, ils ont été remplacés par les femmes. Le salaire d'une femme varie entre 15 et 40 yen par mois (4,05 à 10,80 dollars). Dans l'ancien Japon, le seigneur accordait protection et gîte à ses sujets dévoués qui, en retour, accomplissaient leurs tâches avec zèle. Nul n'aurait songé à échanger son travail contre une rétribution quelconque. Cette conception toute féodale du travail subsiste encore, en ce sens que le seigneur moderne paie un salaire à l'ouvrier à seule fin d'assurer son existence. Cet argent n'est jamais considéré comme représentant l'équivalent d'une valeur de travail. C'est la raison pour laquelle on note une telle disproportion entre le salaire de l'ouvrier et la besogne qu'il fournit.

Le kimono est toujours la tenue de rigueur de la femme japonaise, mais pour des motifs d'ordre pratique, les citadines, pour travailler, portent des vêtements occidentaux. Les conductrices d'autobus ont toutes un uniforme semblable, les dactylos et les vendeuses marquent une préférence pour les toilettes genre américain, de style sobre et simple. Mais toutes ces jeunes filles, une fois leur longue journée de labeur terminée, sont heureuses d'échanger leur tenue de travail contre le kimono, et hors des grands centres les costumes occidentaux ne sont jamais portés.

Pratiquement, on ne cultive au Japon aucun sentiment national en faveur du féminisme et les mouvements d'émancipation sont quasi inexistantes. L'influence occidentale est toute superficielle, la disposition d'esprit est restée orientale! Si les films américains ont laissé quelques traces visibles dans l'habillement des femmes, et si celles-ci sont parfois tentées par les modes de Hollywood, cette impression est toute fugitive et superficielle; les Nippons imitent et copient les usages et les modes de l'Occident plutôt qu'ils ne les absorbent. Qu'elle soit travaillieuse ou geisha, la femme japonaise appartient toujours à quelqu'un; la plus haute ambition qui lui soit accordée, c'est de devenir une mère parfaite, une épouse soumise, une employée capable. Les vertus comme la patience, la diligence, la fidélité, l'esprit de sacrifice lui ont été inculquées systématiquement depuis des siècles et sa religion comme sa manière de vivre sont restées traditionnelles. Bien qu'elle porte des robes occidentales et modèle son aspect sur les films américains, dans son foyer elle est la femme la moins émancipée du monde. Les sports comme la culture ne sont qu'un trompe-l'œil dans la vie traditionnelle de la femme japonaise.

Fanny MAY.



A travers les Sociétés

Le Service Social de Lausanne.

Bien que les œuvres d'assistance privée et officielle se soient considérablement développées à Lausanne, depuis vingt-cinq ans, le Service social, créé en 1919, n'en a pas moins une tâche utile à remplir. Durant l'année 1944, ses volontaires ont visité 31 malades ou isolés, suivi 93 familles, donné des leçons à quatre enfants malades, aidé la maîtresse d'une classe de retardés, se sont occupés des enfants d'Eben Hezer; aidés des écoliers, ils ont ramassé du bois mort, fait des transports, des démenagements; des meubles, de la literie ont été prêtés ou donnés; une aide pour les travaux de ménage

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1946

(Trente-sixième année)

Prix: 3 fr. 74 (impôt compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Illustrations et dessins à la plume de M. Frey-Surbeck et C. L. Billiter.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aarau

Papiers Peints
ALBERT
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE



Bonnard
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104^e année
Classes préparatoires, secondaires et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

BAECHLER
teint tout, nettoie tout!

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine Tel. 5.01.60
GENÈVE

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE **Calicoes** Angle Rue
Verdaine
La Maison des bonnes qualités

Grandeur et servitude de la maladie est le titre original de cette œuvre, qui ne nous a malheureusement pas été communiquée sous sa forme première. L'auteur de ces pages émouvantes est une malade chronique, sujette à des crises très douloureuses, et toujours alitée. Il convient de lire ce livre, avec recueillement.

Deux parties principales se le partagent. Nous ne pouvons — n'ayant pas entre les mains le texte de France Pastorelli — que traduire à notre tour. Tout d'abord est abordée la dure lutte du malade avec lui-même, puis vient cet autre grave problème, presque impossible à résoudre de manière à peu près satisfaisante: « Le tragique de la vie du malade parmi les bien portants ». Comment suivre celle qui souffre des années durant, au physique et au moral, et qui ne veut pas se laisser aller au désespoir ni à la résignation sans retour de tant de ses semblables? — comment exprimer les courageux efforts, les hauts et les bas d'un combat sans fin, qui se renouvelle chaque jour?

Il y eut un temps où la malade faisait, elle aussi, partie des heureux auxquels leur santé permet de vivre une vie normale. Comprendait-elle, alors ceux qui n'avaient plus qu'une pauvre existence sacrifiée? Non, sans doute. On peut s'imaginer ce que fut pour elle, dès la seconde année de son mariage, le mal qui la terrassa comme un coup de foudre, en plein bonheur. Le médecin la déclare perdue. Mais elle résiste, crise après crise, durant des années. Et c'est ainsi que naît ce livre, fruit de longues méditations. Bien naturellement, l'acceptation ne vint qu'à la suite de révoltes amères et de multiples déceptions. « Qu'est-ce que l'état de maladie? et

cela ne signifie-t-il pas qu'outre la souffrance, la faiblesse et les maux constants, on est condamné à vivre d'une manière qui va exactement à l'encontre de vos goûts... », cela ne signifie-t-il pas aussi, devenir un poids au lieu d'un soutien. Adieu, la musique exécutée avec passion! Adieu toute activité!

Mais France Pastorelli, après avoir compris qu'il n'y aura plus pour elle de guérison, cherche et trouve à s'adapter à son nouvel état. Il faut lire la suite de l'ouvrage pour voir avec quel héroïsme elle y est parvenue. Ce volume peut beaucoup apprendre à ceux qui entourent les malades, à ceux aussi qui tout simplement vont les voir. Les innombrables formes de l'incompréhension souvent chez les plus désireux d'apporter aide sont passées en revue, mais sans l'amertume qu'on pourrait en attendre, car la malade cherche de son côté à se mettre à la place des autres et à être indulgente.

La lecture des expériences d'une Adèle Kamm est chose trop lointaine pour que nous nous es-sayions ici à une comparaison quelconque entre les livres de ces deux être qui souffrent, et qui savent dominer leurs souffrances. Mais cette comparaison ne manquerait pas d'intérêt.

M.-L. P.

Denis de ROUGE-MONT: *La Part du Diable*. Nouvelle version. Ed. La Baconnière, Neuchâtel.

Charles BAUDOUIN: *Introduction à l'analyse des rêves*. Relation de 15 cas concrets précédés d'un exposé théorique. Editions du Mont-Blanc. Collection Action et Pensée No 16. Genève et Annemasse, 1945.

Charles BAUDOUIN, Jean DESPLANQUES, Dr. H. C. JACCARD: *René Allendy 1889-1942*. Ed. du

Mont-Blanc, Coll. Action et pensée, volume hors série. Genève et Annemasse.

Robert LAFRANCE: *La Fissure*. Nouvelles. Edit. Mont-Blanc, Coll. Action et pensée, volume 6 fr. 50.

R. C. HUTCHINSON: *Le Testament*. Roman. Vol. II. Trad. de l'anglais par Erna Delille. Ed. J.-H. Jeheber. Genève. Prix: 6 fr. 50.

Albert E. IDELL: *L'Été du Centenaire*, roman. Trad. de l'anglais par Yvonne Brun. Editions J.-H. Jeheber. Genève. Prix: 6 fr.

James HILTON: *L'Histoire du Dr. Wassell*. Roman. Traduit de l'anglais par C. Cardinaux et Marg. Biéland. Ed. J.-H. Jeheber. Genève. 1 vol. 4 fr. 50.

UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS: *XXVme Anniversaire* (6 janvier 1920 - 6 janvier 1945). Athénée Genève. 1 plaquette de 71 pages.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Convocation à la XLIV^{me} Assemblée annuelle GENÈVE

les samedi 13 et dimanche 14 octobre 1945

Lausanne et Burier, septembre 1945.

Mesdames et chères Alliées,

Cette année, c'est à Genève que nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée annuelle de nos déléguées. Nous sommes invitées les 13 et 14 octobre prochain par les Sociétés genevoises qui ont bien voulu se charger d'organiser les diverses manifestations à la Salle Centrale, Place de la Madeleine 10.

Une invitation officielle de la part du Conseil d'Etat de Genève et du Conseil administratif de la ville de Genève nous réunira au Foyer du Grand Théâtre, le samedi 13 à 18 h. 30. Pour cette raison le thé de l'après-midi sera supprimé.

Malgré la distance qui sépare Genève du centre de la Suisse nous espérons que vous répondrez très nombreuses à l'aimable invitation des Genevoises. Cette première Assemblée d'après-guerre doit revêtir un caractère de fête pour célébrer le retour à la Paix dans le monde. Le pays a encore besoin de toutes nos forces réunies dans l'avenir pour lui maintenir, dans le monde, la juste place qui lui revient. Les femmes suisses plus que jamais doivent faire preuve d'esprit de collaboration et de solidarité. Nos Assemblées annuelles nous donnent l'occasion de resserrer nos liens d'amitié sincère et nous permettent de nous connaître mieux. Comprenez-le, chères Confédérées et venez toutes dans la Cité de Calvin qui s'approprie à vous bien recevoir.

A côté de l'ordre du jour, dans lequel nous avons tenu compte autant que possible des suggestions et des désirs de nos sociétés affiliées, nous aurons à nous occuper de la révision de certains articles de notre règlement qui nous ont paru ne plus répondre aux exigences des temps actuels. Veuillez prendre connaissance de ces changements indiqués ci-après, les étudier afin que vos déléguées soient à même de se prononcer rapidement à l'Assemblée générale.

Modifications du Règlement

II. L'Assemblée générale

§ 2 Nouvelle rédaction : L'Assemblée générale se réunit dans la règle une fois dans l'année, dans les 4 mois qui suivent la clôture de l'exercice social. Celui-ci commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin.

§ 5 Nouvelle rédaction : Tous les 3 ans l'Assemblée procède à l'élection du comité et nomme la présidente, la 1^{re} vice-présidente et la secrétaire. Les élections se font au scrutin secret; à cet effet, une liste de candidates sera établie. (Dans le texte français, le second alinéa n'est pas modifié; dans le texte allemand, il sera rédigé comme suit : « Wird die nötige Zahl von den durch die Vereine aufgestellten Kandidatinnen nicht erreicht, so ist der Vorstand beauftragt, selbst Vorschläge zu machen »).

§ 6 Nouveau : L'Assemblée générale élit encore à mains levée, pour la durée de trois ans, deux vérificatrices des comptes.

§ 8 Nouvelle rédaction de l'ancien § 7 : Pour pouvoir être mises à l'ordre du jour ou soumises au vote de l'Assemblée générale, les motions, candidatures et propositions doivent, sauf cas d'urgence, être communiquées aux Sociétés un mois au moins avant la date fixée pour l'Assemblée générale. Le bureau détermine les cas d'urgence.

§ 18 ancien § 17, avec une nouvelle rédaction du 2^{me} alinéa : Les sociétés qui se rattachent à l'Alliance après le 1^{er} avril ne paieront leur cotisation qu'à partir du 1^{er} juillet suivant.

§ 26 Nouvelle rédaction de l'ancien § 27 : Les rapports annuels des Commissions doivent être remis dans les deux langues, prêts pour l'impression, au bureau de l'Alliance, un mois avant l'Assemblée générale. (2^{me} alinéa sans changement).

§ 27 Tel que l'ancien 28 dans son 1^{er} alinéa, jusqu'au terme « envoyés à la trésorière centrale ». Le 2^{me} alinéa est supprimé.

§ 28 (Nouvelle rédaction de l'ancien § 29) : Les propositions des Commissions destinées à figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale doivent être communiquées au Comité de l'Alliance avant la séance qui précède l'Assemblée générale, séance qui dans la règle est tenue au mois d'août.

V. Indemnités

§ 29 Nouvelle rédaction de l'ancien § 19 : Les membres du Comité ont droit, pour les séances de Comité, et pour l'Assemblée générale, au remboursement de leurs frais de voyage et à une indemnité journalière de 5 fr. Les membres obligés dans l'un ou l'autre cas de passer la nuit ont droit à une indemnité supplémentaire de 5 fr. par nuit.

§ 30 Nouvelle rédaction du dernier alinéa de l'ancien § 28 : Les membres des Commissions ont droit, pour les séances de Commissions, au remboursement de leurs frais de voyage et à une indemnité journalière de 5 fr. S'ils sont obligés de passer la nuit, ils ont droit à une indemnité supplémentaire de 5 fr. par nuit.

§ 31 Nouveau : Les membres du Comité ou des Commissions de l'Alliance appelés à la représenter officiellement au dehors ont droit aux indemnités prévues aux §§ 30 et 31, pour autant qu'ils ne sont pas défrayés d'autre part de leurs dépenses.

IV. Disposition finale.

Nouvelle rédaction : Toute modification au présent règlement, comme toute adjonction que les circonstances rendraient nécessaires, seront décrétées par le comité, mais ne pourront être déclarées définitivement valables qu'après ratification par l'Assemblée générale.

Avec la présente circulaire vous recevrez la carte de déléguée. Cette carte sera échangée à Genève à l'entrée de la Salle Centrale contre les cartes de vote et de participation.

Une déléguée peut représenter deux Sociétés. Nous serions reconnaissants aux Sociétés qui n'ont pas la possibilité de se faire représenter de bien vouloir en avertir la Présidente : Mme A. Jeannot-Nicolet, Av. de Rumine 40, Lausanne.

Exceptionnellement la caisse centrale de l'Alliance pourrait accorder une subvention aux Sociétés qui n'auraient pas les moyens d'envoyer une déléguée. Ceci, pour encourager toutes les Sociétés de l'Alliance, même les plus petites, à se faire représenter à l'Assemblée générale. Prière, pour cela, de s'adresser avant l'Assemblée

à notre trésorière : Mme A. Wartenweiler, Glarisegg près Steckborn.

De divers côtés, il nous a été demandé de nous intéresser aux enfants assistés et hospitalisés dans des établissements ou dans des familles privées. Il a été relevé des faits regrettables qui ne doivent pas se répéter. Les problèmes de l'enfance nous tiennent à cœur, mais les établissements pour la plupart relèvent des autorités cantonales, de sorte que l'Alliance ne peut intervenir directement. Nous vous prions donc, Mesdames, de bien vouloir examiner cette question dans vos cantons respectifs. Une lettre plus détaillée sera envoyée, par nous, aux associations féminines cantonales.

Nous vous signalons encore le cours organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin les 29 et 30 septembre 1945, à l'Hôtel de la Croix à Herzogenbuchsee sous la direction de Mlle Dr. Grütter de Berne, et de Mme Vischer-Althoff, Missionstrasse, 44, à Bâle, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Il ne nous reste plus qu'à vous dire « au revoir » à Genève et à vous présenter, Mesdames et chères alliées, nos salutations les plus cordiales.

La Présidente : A. JEANNOT.

La Secrétaire : M. CUENOD.

Invitation des Sociétés féminines genevoises.

Mesdames et chères Confédérées,

Pour la cinquième fois depuis sa fondation, notre Conseil National des Femmes suisses va se réunir dans notre ville; et c'est pour nous une joie profonde que cette rencontre des déléguées de nos Sociétés ait lieu chez nous pour la première fois après la fin de la plus abominable des guerres. Certes, la période que nous vivons est encore une période de transition; certes l'horizon est encore sombre et les bouleversements de la technique tout autant que les difficultés posées par tant de problèmes économiques et politiques nous prouvent quel effort nous devons encore accomplir pour gagner véritablement la paix: mais le meilleur moyen pour nous diriger vers ce but n'est-il pas l'union de toutes les bonnes volontés conscientes? et n'avons-nous pas à Genève une tradition, non seulement nationale, mais aussi internationale, de collaboration féminine dont nous pouvons nous inspirer pour travailler pour cet idéal?

Nous sommes heureuses aussi que cette rencontre nous apporte l'occasion de saluer pour la première fois dans l'exercice public de ses fonctions notre nouvelle présidente, qui est notre si proche voisine que nous la considérons comme l'une des nôtres. A elle, comme aux autres membres du Comité directeur, comme à toutes celles, déléguées et membres de vos Sociétés, qui ne craindront pas la longueur du voyage vers notre extrémité occidentale de la Suisse, nous disons notre plus chaleureuse bienvenue, sachant que, pour vous comme pour nous, les temps sont difficiles, et que vous comprendrez bien que si nous vous recevons très simplement, cela n'en est pas moins de tout notre cœur.

Pour les Sociétés féminines genevoises membres de l'Alliance.

Le Centre de Liaison.

Hôtels recommandés

(Prix spéciaux pour les sociétés)

	Chambre et petit déjeuner
Hôtel des Familles, gare de Cornavin	Fr. 6.50
» Bernina, gare de Cornavin	» 7.—
» Suisse, gare de Cornavin	» 7.—
» Cornavin, gare de Cornavin	» 8.—
» Bristol, rue du Mont-Blanc	» 6.50
» Régina, Quai du Mont-Blanc	» 7.50
» d'Angleterre, Quai du Mont-Blanc	» 7.50
» Victoria, rue Pierre-Fatio	» 6.50
» Touring et Balance, pl. Longemalle	» 6.50

Les hôtels de Genève étant très pleins, nous recommandons aux déléguées de retenir leurs chambres avant le 1^{er} octobre, et de demander une réponse par écrit. Afin de bénéficier des prix spéciaux, indiquer que l'on vient pour l'Assemblée générale des Sociétés féminines suisses.

Les déléguées désirant loger chez des particuliers, sont priées de s'adresser, avant le 1^{er} octobre, à Mme E. Paréjas, 18, route de Chêne.

Des éclaircissements seront à la gare de Cornavin, à l'arrivée des principaux trains, pour s'occuper des bagages et donner les renseignements relatifs aux logements.

Cultes du dimanche 14 octobre

Culte en langue française, destiné spécialement aux participantes à l'Assemblée de l'Alliance. Prédication de Mme Marcelle Bard, pasteur, à 8 h. 30 au temple de la Madeleine (à côté de la Salle Centrale).

Culte catholique chrétien, à 10 h. 30: Eglise St-Germain, rue des Granges 10.

Eglise catholique romaine de Notre-Dame : place Cornavin, messes à 7, 8 et 9 heures. Grand messe à 10 heures.

Visites organisées

Le dimanche après-midi, dès 15 heures

Visite du Palais de la Société des Nations.

Visite de la vieille ville.

Prière d'indiquer sur le bulletin d'inscription à laquelle de ces visites l'on désire prendre part.

Bulletin d'inscription

à retourner avant le 1^{er} octobre à Mme Ch. Gautier, Présidente du Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises, Chêne-Bougeries (Genève).

Déléguées:

Invitation à la réception des autorités genevoises :
Invitation à la soirée familiale (un coupon et demi de repas) :
Repas en commun du dimanche à midi et demie (deux coupons de repas) : Fr. 5.—

Non déléguées:

Billet pour la soirée familiale (représentation et thé, un coupon et demi de repas) : Fr. 4.—
Repas en commun du dimanche à midi et demie (deux coupons de repas) : Fr. 5.—

Pour toutes les participantes.

Visite du dimanche après-midi : Palais de la S.d.N.
Visite de la ville :
(Biffer ce qui ne convient pas)

Nom:

Adresse

N. B. Les cartes payantes seront délivrées contre paiement au Bureau de réception à la Salle Centrale. Les coupons de repas seront retirés au moment des repas: prière instante de ne pas les envoyer d'avance.

a été accordée dans 29 foyers; le service des raccommodages a soulagé 25 mères de famille ou des isolés; 341 pièces ont été réparées par les volontaires et par les élèves des Mayores; un troussseau complet a été confectionné pour une famille suisse rapatriée d'Italie; 28 vieillards ont été régulièrement blanchis. A Noël, 17 équipes de volontaires, 14 groupes d'éclaircisseurs, des élèves de l'Ecole Vinet ont réjoui 70 foyers par des visites, des chants, de menus présents; 30

POUR CONSTRUIRE VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

paquets ont été distribués dans le bureau des Grandes-Roches.

Le poste de Lausanne des Oeuvres sociales de l'armée, sous la direction de Mme A. Leuch, a eu à s'occuper de 55 familles de soldats auxquelles le Don National a accordé Fr. 18.333. Le Service social suit de près la construction de logements pour famille nombreuses, pour les personnes

Comestibles - Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.28.79

FINIDOL
les douleurs avec FINIDOL, remède souverain contre tous rhumatismes même déformants, goutte, sciaticque, arthrites, courbature, lumbago, névrites, insomnies. FINIDOL calme les nerfs et les crampes d'estomac.
FINIDOL fait dormir
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

nes âgées ou pour les travailleuses vivant seules; des études ont été faites par deux élèves de l'Ecole sociale de Genève pour établir les bases d'une telle entreprise.

Ce bureau a fait des enquêtes dans 67 cas et 105 démarches, a donné des renseignements à 105 personnes, aidé de nombreuses œuvres et rendu maints services; il s'est occupé dans 23 cas de rapatriés, de réfugiés, d'émigrés. Le Service social de justice a vu son activité augmentée.

Tout cela demande non seulement du dévouement, mais aussi de l'argent, et au mois dernier, le Service social n'avait en caisse que Fr. 13.—, alors qu'il dépense chaque mois de Fr. 400.— et 500.— !...

S. B.

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: «White Gates»

Pour tous vos MÉDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessementel. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Début des cours en octobre

Culture féminine générale - Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, de secrétaires d'institutions sociales, de bibliothécaires, de laborantes.

Des auditeurs sont admises à tous les cours.

Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Progr. (50 et.) et renseignements: Route Malagnou, 3

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANTS SANS ALCOOL

Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - LAUSANNE
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 - LAUSANNE
Nouvelle Direction: E. PIDOT Tél. 2.92.27

Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères

Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.

Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gilles